COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU C.P.C.R. DU 28 MAI 2022

Compte tenu des contraintes sanitaires ayant prévalus les années précédentes, cette AG couvre les années 2019, 2020 et 2021. Elle se tient au siège social de l'association à l'adresse suivante :

CPCR - Avenue général DELESTRAINT - 66140 CANET en ROUSSILLON

La séance s'est ouverte à 10h sous la présidence de Marc Barré, secrétaire : Antoine Adam, en présence de très nombreux membres du CPCR.

INTRODUCTION:

Le Président remercie tout d'abord les membres qui se sont déplacées. Il rappelle en quelques mots les grandes lignes du rôle du CPCR dans la communauté des plaisanciers du port et annonce l'ordre du jour.

Émargement de la liste des présents et décompte des mandats.

Alain Chevalier annonce le décompte des présents pointés à l'entrée et des pouvoirs :

présents : 41 pouvoirs : 12

soit un nombre de votants de 53 suffrages possibles.

Marc Barré, président en exercice, propose de présider lui-même la séance et désigne Antoine Adam comme secrétaire.

ORDRE DU JOUR

Rapport moral présenté par le président et vote Rapport d'activité de 2019-2020-2021 par le secrétaire et vote Rapports financiers 2019 2020 et 2021 présentés par le trésorier et vote Élection des membres du conseil d'administration. Questions diverses

Approbation des modification des statuts

RAPPORT MORAL PRESENTE PAR LE PRESIDENT ET VOTE

Marc Barré présente un résumé chronologique des événements marquants de ces années écoulées qui seront détaillées par le secrétaire dans son rapport. Il donne notamment des précisions sur les mesures qui ont permis au club de maintenir son activité, sur les actions sociales qui participent à notre ancrage au sein de la commune de Canet et il souligne le rôle important du CPCR pour la défense des plaisanciers lors des discussions avec les autorités portuaires concernant d'une part la fin du régime des amodiations et d'autre part la mise en place de la nouvelle tarification dite « à la surface ».

Le rapport de notre président est adopté à l'unanimité.

RAPPORT DU SECRETAIRE 2019, 2020 et 2021 ET VOTE

Antoine Adam rappelle l'intense activité qui prévalut en 2019. C'était alors le monde « d'avant », Nous étions insouciants et encore en bonne santé. Nous venions de déménager et nous avons cette année là véritablement commencé à HABITER pleinement notre nouveau local tout en maintenant la continuité de nos rendez vous traditionnels :

- Permanences des mardi, jeudi et samedi matins
- Les « sorties du jeudi », le jeudi, avec rendez vous et composition des équipages au club, et même, parfois, des invités extérieurs (IME de Bompas, journalistes France Bleu, ...)
- Les ateliers du samedi, le samedi, dont notamment un transport à Argelès (exposé sur l'hydroptère)
- Accompagnement de la sortie du BELEM, de Port-Vendres à Canet, avec le CARGO.
- Puces Nautiques 2 fois.
 Sortie « Enfants malades ».
- Fête de la mer du 15 Aout,
- Participation au Forum en septembre,
- Participation au CLUPP (défense des intérets des plaisanciers)
- Repas divers : de la simple grillade aux dîners thématiques, dont on peut citer :
 - soirée beaujolais,
 - et le fameux gala de fin d'année,

Oui, cette année là tout semblait aller comme sur des roulette et sous le commandement éclairé de notre nouveau président nous avons ,,,

- · rationalisé nos formulaires comptables,
- informatisé nos rapports avec l'administration.
- Nous avons amplifié notre communication tous azimuts ;
- via notre site internet maintenu sans relâche par Jean-Claude Chartrain,
- et via le réseau social WhatsApp, groupe « Les copains du CPCR » sous le contrôle vigilent de Guy Rocher. ...
- Et pour tout dire, par la suite nous avons même vu fleurir au moins 2 autres groupes WhartsApp plus thématiques.

En bref tout allait plutôt bien pour le marin en cette fin d'année 2019, quand tout à coup nous parvinrent quelques miasmes et vents mauvais en provenance des marchés aux bestiaux vivants de l'orient le plus extrême.

L'année 2020 fut donc principalement marquée par les deux confinements

- 17 mars -11 mai et
- 30 octobre -15 décembre.

Néanmoins le club a sut maintenir un veille minimale, toujours dans le **respect des règles** imposées par l'administration. Nous avons pu participé ...

- à la fête de la mer du 15 aout
- nous avons organisé le repas du port (avec les vieux gréements)
- et participé au forum restreint et au CLUPP

Il faut également noter que grâce à l'engagement de nos partenaires, nous avons pu sortir le bulletin 2020.

2021 : Premières réelles sorties de confinement à partir du mois de Mai :

- Reprise des permanences et des ateliers : SECURITE, VHF, MOUILLAGE
- Manifestation « Remise d'un chèque à la SNSM »,
- Sorties du jeudi selon un protocole restreint (RDV auprès des skippers par WhatsApp)
- Une Mémorable sortie huitres à Leucate,
- et les traditionnelles Fête de la mer, Puces nautiques et Sortie Enfants malades
- Salon nautique de Barcelone
- Les soirées également ; Blanche, Années Folles, GALA ... et j'en oublie peut être

Le rapport est adopté à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER POUR 2019, 2020 et 2021 ET VOTE

Loic Videau présente les mouvements financiers de l'association sous une forme très claire en ce qui concerne les ratios en cours d'année et l'évolution depuis 2018. Son exposé trace la traduction comptable des variations d'activité / inactivités exposées précédemment par le secrétaire. Il ressort des chiffres produits (que chacun peut se procurer sur simple demande auprès de Loic Videau) que la situation financière est parfaitement saine et même en progression grâce en particulier aux rentrées de publicité de nos bulletins annuels. Le trésorier laisse alors le micro sous les applaudissements pour sa précision et sa rigueur qui n'excluent pas un réel esprit de camaraderie.

Le rapport est accepté à l'unanimité et l'assemblé donne quitus au président et au trésorier pour leur gestion financière du club.

ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Compte tenu des circonstances déjà évoquées l'ensemble des membres du conseil d'administration, soit élus précédemment depuis plus de 2 ans, soit co-optés pour permettre d'assurer la continuité du service, tous sont démissionnaires. Se présentent aujourd'hui aux suffrages de l'assemblé:

Marc Barré, Claude Fourcade, Guy Rocher, André Klein, Loic Videau, Antoine Adam, Jean-Claude Chartrain, Jean Pierre Jasmin, Alain Chevallier, Eveline Veillet. Jean-Jacques Boiste.

Aucune autre candidature ne s'étant présenté, la liste des candidats est mise aux voies,

La constitution du CA ainsi énoncée est adoptée à l'unanimité des présents et représentés. Suite à ces modifications les membres du CA sont :

Marc Barré, Claude Fourcade, Guy Rocher, André Klein, Loic Videau, Antoine Adam, Jean-Claude Chartrain, Jean Pierre Jasmin, Alain Chevallier, Eveline Veillet. Jean-Jacques Boiste.

Aucune question n'est adressée au CA et l'assemblée ordinaire est close à 11h15.

Le président	Le secrétaire
Marc Barré	Antoine Adam